

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 117 Stages et AIP			
Ancien Code	PAIR1B17	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/J/T/W/J/W/T/C/W/ ABI1170		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	155 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Gulnur DOGRAMACI (dogramacig@helha.be) HELHa Jolimont Nicola VACCARELLO (vaccarellon@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Isabelle MOL (moli@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La formation de Bachelier Infirmier Responsable de soins généraux de la HELHa s'articule autour du nouveau référentiel de dix compétences, disponible en ligne sur ConnectED.

L'objectif continué d'intégration (OCI) du bloc 1 est formulé de la manière suivante :

Dans des situations de soin courantes et dans un contexte de collaboration interprofessionnelle, l'étudiant BIRSG de bloc 1 met en œuvre des interventions autonomes et prescrites auprès d'une personne engagée dans un processus santé-maladie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C1 **Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence**

- C1.1 Collecter les données
- C1.2 Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
- C1.3 Déterminer les résultats attendus
- C1.4 Prescrire les interventions et activités de soins
- C1.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions

Compétence C2 **Mettre en Œuvre le projet de soins**

- C2.1 Réaliser des interventions et activités de soins dans les domaines de la prévention de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques, des soins palliatifs et des soins de

- réadaptation, et en situation de crise ou de catastrophe
- C2.2 Adapter les soins à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel
- Compétence C3 **Assurer une communication professionnelle**
 - C3.1 Établir avec la personne soignée et son entourage une relation adaptée au contexte rencontré?
 - C3.2 Établir avec l'équipe de professionnels une relation adaptée au contexte rencontré?
 - C3.3 Transmettre les données oralement et/ou par écrit en vue d'assurer la continuité des soins?
- Compétence C4 **Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources humaines?**
 - C4.1 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluriprofessionnelle?
 - C4.2 Déléguer des prestations de soins
 - C4.3 Coordonner les soins infirmiers au sein d'une équipe structurée?
- Compétence C5 **Prendre en compte les dimensions écologiques, éthiques, légales et réglementaires?**
 - C5.1 Respecter les règlementations
 - C5.2 Respecter la déontologie des praticiens de l'art infirmier
 - C5.3 Guider sa pratique par une réflexion éthique?
 - C5.4 Adopter un comportement responsable et citoyen??
- Compétence C6 **Construire son identité professionnelle?**
 - C6.1 Participer activement à la construction et à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - C6.2 Construire son projet professionnel
- Compétence C7 **Gérer les ou participer à la gestion des ressources matérielles et administratives?**
 - C7.1 Respecter les normes, les procédures et les recommandations de bonne pratique?
 - C7.2 Participer à la gestion des ressources matérielles, administratives et financières
- Compétence C8 **Agir avec les personnes, familles, communautés en vue de promouvoir la santé?**
 - C8.1 Développer l'empowerment de la personne soignée dans son projet de santé?
 - C8.2 Mettre en œuvre des méthodes éducatives de santé avec la personne soignée, son entourage et son environnement?
 - C8.3 Participer à des projets de santé collective et environnementale?
- Compétence C9 **Exercer un leadership disciplinaire?**
 - C9.1 Exercer un leadership clinique
 - C9.2 Exercer un leadership organisationnel?
 - C9.3 Exercer un leadership politique
- Compétence C10 **Se développer professionnellement?**
 - C10.1 Exercer une pratique réflexive?
 - C10.2 Exercer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité?
 - C10.3 Utiliser les résultats de recherche scientifique
 - C10.4 Accompagner les pairs en formation

Acquis d'apprentissage visés

Même si toutes les compétences et capacités sont travaillées lors des semaines dédiées à l'enseignement clinique et particulièrement lors des stages, en bloc 1, l'évaluation certificative ciblera les compétences suivantes : compétence 1, compétence 2, compétence 3, compétence 5 et compétence 10.

Compétence 1. Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence

C1.1. Collecter les données

C1.1.1. Collecte les informations/ caractéristiques correctes et utiles à la compréhension de la situation en rapport avec un cadre de référence ou une théorie en soins

C1.1.2. Identifie les données manquantes et/ou contradictoires par rapport à une situation donnée

C1.1.3. Structure les données au moyen d'outils d'aide à l'observation

C1.2. Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration

C1.2.1. Pose des hypothèses concernant l'état de santé de la personne

C1.2.2. Identifie les liens entre la surveillance, les traitements prescrits et la situation médicale de la personne

C1.2.3. Identifie les pathologies, les traitements ou les investigations susceptibles d'entraîner des risques de complications physio-pathologique

C1.2.4. Identifie les complications physiologiques potentielles liées aux pathologies, traitements ou méthodes diagnostiques rencontrées

C1.2.5. Identifie avec aide les indices cliniques d'une situation de santé ou d'un problème que l'infirmier peut gérer en autonomie

C1.2.6. Détermine l'orientation vers un problème réel ou de type risque ou vers une situation de promotion de la santé

C1.3 Déterminer les résultats attendus

C1.3.1. Relève dans le dossier le projet et les priorités de soins pour la personne

C1.3.2. Identifie les objectifs ou résultats attendus établis

C1.4 Prescrire les interventions et activités de soins

C1.4.1. Relève dans le dossier les activités infirmières

C1.4.2. Relie ces activités à la situation de la personne soignée et au rôle infirmier autonome ou en collaboration

C1.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions

C1.5.1. Compare l'état de la personne aux objectifs/résultats attendus établis

C1.5.2. Compare l'état de la personne aux normes physiologiques

C1.5.3. Signale les changements de l'état de santé dans le contexte des activités de la vie quotidienne

Compétence 2. Mettre en œuvre le projet de soins

C2.1 Réaliser des interventions et activités de soins dans les domaines de la prévention de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques, des soins palliatifs et des soins de réadaptation, et en situation de crise ou de catastrophe

C2.1.1. Programme les activités infirmières

C2.1.2. Organise l'espace de soins

C2.1.3. Réalise les activités infirmières en respectant :

. L'hygiène

. La sécurité

. L'asepsie

. L'intimité, le rythme et le confort de la personne

. Les principes de la manutention

. Les principes de l'ergonomie

C2.1.4. Mène les activités en conformité avec la démarche de soin

C2.1.5. Se rend disponible pour participer à la gestion d'une situation de crise ou de catastrophe

C2.2 Adapter les soins à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel

C2.2.1. Ajuste ses activités selon ses observations

C2.2.2. Répond aux demandes de soins non programmées

Compétence 3. Assurer une communication professionnelle

C3.1 Établir avec la personne soignée et son entourage une relation adaptée au contexte rencontré

C3.1.2. Fait preuve de respect, d'écoute et de reconnaissance des émotions de la personne

C3.1.3. Applique des techniques de communication fonctionnelle

C3.1.5. Questionne les besoins spécifiques liés à des contextes particuliers

C3.2 Établir avec l'équipe de professionnels une relation adaptée au contexte rencontré

C3.2.1. Utilise avec aide les outils et supports communicationnels dans les interactions avec les autres praticiens de l'art infirmiers

C3.2.2. Respecte les normes de bonne conduite requises dans un cadre professionnel

C3.3 Transmettre les données oralement et/ou par écrit en vue d'assurer la continuité des soins

C3.3.1. Utilise un vocabulaire professionnel

C3.3.2. Identifie avec aide les informations à transmettre et les modes, canaux et outils de communication

Compétence 5. Prendre en compte les dimensions écologiques, éthiques, légale et réglementaires

C5.1 Respecter les réglementations

C5.1.1. Pratique conformément aux lois et règlements en vigueur, notamment pour ce qui concerne le secret professionnel, la loi relative aux droits du patient, et la loi relative à l'exercice des professions des soins de santé

C5.3 Guider sa pratique par une réflexion éthique

C5.3.1. Montre un comportement exempt de jugement de valeur hâtif et stéréotype

C5.4 Adopter un comportement responsable et citoyen

C5.4.1. Respecte les protocoles de développement durable mis en place dans ses lieux d'étude ou de pratique
C5.4.2. Identifie les risques pour sa santé dans sa vie et ses études

Compétence 10. Se développer professionnellement

C10.1 Exercer une pratique réflexive

C10.1.1. Evalue régulièrement sa pratique

C10.1.2. Sollicite les professionnels pour l'analyse de sa pratique et de ses apprentissages

C10.1.3. Ajuste sa pratique en fonction des feedbacks internes et externes

C10.2 Exercer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

C10.2.1. Pose des questions qui démontrent un goût d'apprendre et de comprendre

C10.2.2. Identifie les savoirs disciplinaires convoqués dans la situation de soin

C10.2.3. Assume la responsabilité de ses actions

C10.3 Utiliser les résultats de recherche scientifique

C10.3.1. Utilise des sources diversifiées et fiables

C10.4 Accompagner les pairs en formation

C10.4.1. Partage ses apprentissages, son expérience et ses idées dans une perspective de co-construction

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B17A AIP liées au stage 35 h / 1 C
PAIR1B17B Stages auprès de la personne soignée 120 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les différentes compétences sont évaluées au cours des activités d'enseignement clinique liées au stage en MRS.

Des indicateurs seront relevés par le MFP et les professionnels du terrain pour les différents acquis d'apprentissage.

La note globale de l'UE est le résultat d'une décision prise lors de la concertation du conseil de stage de fin d'année. L'attribution d'une note de réussite ou d'échec se fait après analyse des évaluations des différentes compétences.

Le calcul de la note globale se fait sur 100 points pour l'UE 117. La note finale est ramenée sur 20 points.

Les modalités complètes sont détaillées dans l'annexe à la fiche ECTS de l'UE 117 disponible sur Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg			
Période d'évaluation			Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

Dispositions complémentaires

Si l'UE 117 n'est pas validée au Q2 par le jury de délibération, une seconde session peut être proposée, pour autant que l'étudiant présente au maximum deux compétences en échec.

Quelles que soient la ou les compétences à travailler, l'étudiant devra prêter deux jours de stage en MRS en vue d'une évaluation de seconde session. Les modalités d'évaluation seront comparables à celles du Q2.

L'évaluation du stage ne sera encodée qu'à partir du moment où l'étudiant aura réalisé min 75% des heures prévues dans le stage et qu'il aura eu au minimum une supervision réalisée par un MFP. Si l'étudiant présente des absences en stage, la coordination des stages essaiera autant que possible de réorganiser les heures de stage nécessaires.

5. Cohérence pédagogique

Les AIP liées au stage permettent de préparer l'étudiant au stage de 3 semaines en MRS avec des mises en situation, de la simulation, des révisions spécifiques.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP liées au stage			
Ancien Code	5_PAIR1B17A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI1171		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	35 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les activités d'intégration professionnelles permettent à l'étudiant de préparer son stage en MRS.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Même si toutes les compétences et capacités sont travaillées, la semaine d'AIP liées au stage préparera les étudiants à l'évaluation certificative ciblant les compétences suivantes : compétence 1, compétence 2, compétence 3, compétence 5 et compétence 10.

Compétence 1. Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence

C1.1. Collecter les données

C1.1.1. Collecte les informations/ caractéristiques correctes et utiles à la compréhension de la situation en rapport avec un cadre de référence ou une théorie en soins

C1.1.2. Identifie les données manquantes et/ou contradictoires par rapport à une situation donnée

C1.1.3. Structure les données au moyen d'outils d'aide à l'observation

C1.2. Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration

C1.2.1. Pose des hypothèses concernant l'état de santé de la personne

C1.2.2. Identifie les liens entre la surveillance, les traitements prescrits et la situation médicale de la personne

C1.2.3. Identifie les pathologies, les traitements ou les investigations susceptibles d'entraîner des risques de complications physio-pathologique

C1.2.4. Identifie les complications physiologiques potentielles liées aux pathologies, traitements ou méthodes diagnostiques rencontrées

C1.2.5. Identifie avec aide les indices cliniques d'une situation de santé ou d'un problème que l'infirmier peut gérer en autonomie

C1.2.6. Détermine l'orientation vers un problème réel ou de type risque ou vers une situation de promotion de la santé

C1.3 Déterminer les résultats attendus

C1.3.1. Relève dans le dossier le projet et les priorités de soins pour la personne

C1.3.2. Identifie les objectifs ou résultats attendus établis

C1.4 Prescrire les interventions et activités de soins

C1.4.1. Relève dans le dossier les activités infirmières

C1.4.2. Relie ces activités à la situation de la personne soignée et au rôle infirmier autonome ou en collaboration

C1.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions

C1.5.1. Compare l'état de la personne aux objectifs/résultats attendus établis

C1.5.2. Compare l'état de la personne aux normes physiologiques

C1.5.3. Signale les changements de l'état de santé dans le contexte des activités de la vie quotidienne

Compétence 2. Mettre en œuvre le projet de soins

C2.1 Réaliser des interventions et activités de soins dans les domaines de la prévention de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques, des soins palliatifs et des soins de réadaptation, et en situation de crise ou de catastrophe

C2.1.1. Programme les activités infirmières

C2.1.2. Organise l'espace de soins

C2.1.3. Réalise les activités infirmières en respectant :

. L'hygiène

. La sécurité

. L'asepsie

. L'intimité, le rythme et le confort de la personne

. Les principes de la manutention

. Les principes de l'ergonomie

C2.1.4. Mène les activités en conformité avec la démarche de soin

C2.1.5. Se rend disponible pour participer à la gestion d'une situation de crise ou de catastrophe

C2.2 Adapter les soins à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel

C2.2.1. Ajuste ses activités selon ses observations

C2.2.2. Répond aux demandes de soins non programmées

Compétence 3. Assurer une communication professionnelle

C3.1 Établir avec la personne soignée et son entourage une relation adaptée au contexte rencontré

C3.1.2. Fait preuve de respect, d'écoute et de reconnaissance des émotions de la personne

C3.1.3. Applique des techniques de communication fonctionnelle

C3.1.5. Questionne les besoins spécifiques liés à des contextes particuliers

C3.2 Établir avec l'équipe de professionnels une relation adaptée au contexte rencontré

C3.2.1. Utilise avec aide les outils et supports communicationnels dans les interactions avec les autres praticiens de l'art infirmiers

C3.2.2. Respecte les normes de bonne conduite requises dans un cadre professionnel

C3.3 Transmettre les données oralement et/ou par écrit en vue d'assurer la continuité des soins

C3.3.1. Utilise un vocabulaire professionnel

C3.3.2. Identifie avec aide les informations à transmettre et les modes, canaux et outils de communication

Compétence 5. Prendre en compte les dimensions écologiques, éthiques, légale et réglementaires

C5.1 Respecter les réglementations

C5.1.1. Pratique conformément aux lois et règlements en vigueur, notamment pour ce qui concerne le secret professionnel, la loi relative aux droits du patient, et la loi relative à l'exercice des professions des soins de santé

C5.3 Guider sa pratique par une réflexion éthique

C5.3.1. Montre un comportement exempt de jugement de valeur hâtif et stéréotype

C5.4 Adopter un comportement responsable et citoyen

C5.4.1. Respecte les protocoles de développement durable mis en place dans ses lieux d'étude ou de pratique

C5.4.2. Identifie les risques pour sa santé dans sa vie et ses études

Compétence 10. Se développer professionnellement

C10.1 Exercer une pratique réflexive

- C10.1.1. Évalue régulièrement sa pratique
- C10.1.2. Sollicite les professionnels pour l'analyse de sa pratique et de ses apprentissages
- C10.1.3. Ajuste sa pratique en fonction des feedbacks internes et externes

C10.2 Exercer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

- C10.2.1. Pose des questions qui démontrent un goût d'apprendre et de comprendre
- C10.2.2. Identifie les savoirs disciplinaires convoqués dans la situation de soin
- C10.2.3. Assume la responsabilité de ses actions

C10.3 Utiliser les résultats de recherche scientifique

- C10.3.1. Utilise des sources diversifiées et fiables

C10.4 Accompagner les pairs en formation

- C10.4.1. Partage ses apprentissages, son expérience et ses idées dans une perspective de co-construction

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Découverte du DI
- Collecte de données
- Planification des soins
- Visite au patient (+ communication)
- Visite de l'unité de soins
- Gestuelle : révision des prestations techniques
- Pharmacologie : exercices de lecture de notices
- Exercices de raisonnement clinique

Démarches d'apprentissage

- Ateliers pratiques
- Visites
- Apprentissage par les pairs

Dispositifs d'aide à la réussite

- Feed-back tout au long des AIP

Sources et références

Les séances et supports de cours depuis le début du cursus de l'étudiant.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages auprès de la personne soignée			
Ancien Code	5_PAIR1B17B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI1172		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les stages, activités d'enseignement clinique, permettent à l'étudiant une immersion dans le milieu professionnel des MRS.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Même si toutes les compétences et capacités sont travaillées lors des semaines dédiées à l'enseignement clinique et particulièrement lors des stages, en bloc 1, l'évaluation certificative ciblera les compétences suivantes : compétence 1, compétence 2, compétence 3, compétence 5 et compétence 10.

Compétence 1. Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence

C1.1. Collecter les données

C1.1.1. Collecte les informations/ caractéristiques correctes et utiles à la compréhension de la situation en rapport avec un cadre de référence ou une théorie en soins

C1.1.2. Identifie les données manquantes et/ou contradictoires par rapport à une situation donnée

C1.1.3. Structure les données au moyen d'outils d'aide à l'observation

C1.2. Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration

C1.2.1. Pose des hypothèses concernant l'état de santé de la personne

C1.2.2. Identifie les liens entre la surveillance, les traitements prescrits et la situation médicale de la personne

C1.2.3. Identifie les pathologies, les traitements ou les investigations susceptibles d'entraîner des risques de complications physio-pathologique

C1.2.4. Identifie les complications physiologiques potentielles liées aux pathologies, traitements ou méthodes diagnostiques rencontrées

C1.2.5. Identifie avec aide les indices cliniques d'une situation de santé ou d'un problème que l'infirmier peut gérer en autonomie

C1.2.6. Détermine l'orientation vers un problème réel ou de type risque ou vers une situation de promotion de la santé

C1.3 Déterminer les résultats attendus

C1.3.1. Relève dans le dossier le projet et les priorités de soins pour la personne

C1.3.2. Identifie les objectifs ou résultats attendus établis

C1.4 Prescrire les interventions et activités de soins

C1.4.1. Relève dans le dossier les activités infirmières

C1.4.2. Relie ces activités à la situation de la personne soignée et au rôle infirmier autonome ou en collaboration

C1.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions

C1.5.1. Compare l'état de la personne aux objectifs/résultats attendus établis

C1.5.2. Compare l'état de la personne aux normes physiologiques

C1.5.3. Signale les changements de l'état de santé dans le contexte des activités de la vie quotidienne

Compétence 2. Mettre en œuvre le projet de soins

C2.1 Réaliser des interventions et activités de soins dans les domaines de la prévention de la maladie, des soins urgents, des soins curatifs, des soins chroniques, des soins palliatifs et des soins de réadaptation, et en situation de crise ou de catastrophe

C2.1.1. Programme les activités infirmières

C2.1.2. Organise l'espace de soins

C2.1.3. Réalise les activités infirmières en respectant :

. L'hygiène

. La sécurité

. L'asepsie

. L'intimité, le rythme et le confort de la personne

. Les principes de la manutention

. Les principes de l'ergonomie

C2.1.4. Mène les activités en conformité avec la démarche de soin

C2.1.5. Se rend disponible pour participer à la gestion d'une situation de crise ou de catastrophe

C2.2 Adapter les soins à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel

C2.2.1. Ajuste ses activités selon ses observations

C2.2.2. Répond aux demandes de soins non programmées

Compétence 3. Assurer une communication professionnelle

C3.1 Établir avec la personne soignée et son entourage une relation adaptée au contexte rencontré

C3.1.2. Fait preuve de respect, d'écoute et de reconnaissance des émotions de la personne

C3.1.3. Applique des techniques de communication fonctionnelle

C3.1.5. Questionne les besoins spécifiques liés à des contextes particuliers

C3.2 Établir avec l'équipe de professionnels une relation adaptée au contexte rencontré

C3.2.1. Utilise avec aide les outils et supports communicationnels dans les interactions avec les autres praticiens de l'art infirmiers

C3.2.2. Respecte les normes de bonne conduite requises dans un cadre professionnel

C3.3 Transmettre les données oralement et/ou par écrit en vue d'assurer la continuité des soins

C3.3.1. Utilise un vocabulaire professionnel

C3.3.2. Identifie avec aide les informations à transmettre et les modes, canaux et outils de communication

Compétence 5. Prendre en compte les dimensions écologiques, éthiques, légale et réglementaires

C5.1 Respecter les réglementations

C5.1.1. Pratique conformément aux lois et règlements en vigueur, notamment pour ce qui concerne le secret professionnel, la loi relative aux droits du patient, et la loi relative à l'exercice des professions des soins de santé

C5.3 Guider sa pratique par une réflexion éthique

C5.3.1. Montre un comportement exempt de jugement de valeur hâtif et stéréotype

C5.4 Adopter un comportement responsable et citoyen

C5.4.1. Respecte les protocoles de développement durable mis en place dans ses lieux d'étude ou de pratique

C5.4.2. Identifie les risques pour sa santé dans sa vie et ses études

Compétence 10. Se développer professionnellement

C10.1 Exercer une pratique réflexive

C10.1.1. Évalue régulièrement sa pratique

C10.1.2. Sollicite les professionnels pour l'analyse de sa pratique et de ses apprentissages

C10.1.3. Ajuste sa pratique en fonction des feedbacks internes et externes

C10.2 Exercer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

C10.2.1. Pose des questions qui démontrent un goût d'apprendre et de comprendre

C10.2.2. Identifie les savoirs disciplinaires convoqués dans la situation de soin

C10.2.3. Assume la responsabilité de ses actions

C10.3 Utiliser les résultats de recherche scientifique

C10.3.1. Utilise des sources diversifiées et fiables

C10.4 Accompagner les pairs en formation

C10.4.1. Partage ses apprentissages, son expérience et ses idées dans une perspective de co-construction

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stage de 3 semaines en MRS en lien avec l'OCI de bloc 1.

Démarches d'apprentissage

Les étudiants sont accompagnés en stage par les équipes et par les maîtres de formation pratique.

Des feedback réguliers per et post-stage permettent un ajustement de l'apprentissage de l'étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Activités de remédiation, apprentissage par les pairs

Sources et références

Les séances et supports de cours depuis le début du cursus de l'étudiant.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).